

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 avril 2013

DCM N° 13-04-08

Objet : Versement d'une subvention à l'association Football Club de Metz.

Rapporteur : M. BELHADDAD, Adjoint au Maire

Créé en 1975, le Centre de Formation du FC Metz n'a cessé de se développer et figure désormais parmi les meilleurs de France et d'Europe comme en témoignent les résultats des différentes équipes ainsi que le taux de réussite des joueurs qui l'intègrent. Sur l'effectif professionnel actuel, 20 % sont issus du Centre de Formation du Club (comme par exemple KEITA Alhassane, meilleur buteur actuel du club) conformément aux attentes de la Ville de voir intégrer les jeunes issus du Centre de formation dans le groupe professionnel.

Afin d'assurer la progression des joueurs en formation, non seulement dans le domaine sportif mais aussi dans celui de leurs études, l'Association dispose d'une équipe d'éducateurs complète dont l'objectif est de garantir à chacun d'entre eux un avenir sportif et professionnel.

Ainsi, si la performance sportive et la progression individuelle de chaque garçon sont naturellement au cœur du processus de formation, l'Association porte également une très grande attention au développement intellectuel et social des joueurs à travers un système de scolarisation approprié. Pour y parvenir, elle s'appuie sur une étroite collaboration avec des établissements scolaires messins comme le collège Arsenal, le lycée Cormontaigne, le lycée professionnel René Cassin et le lycée Robert Schuman et il est important de souligner les bons résultats obtenus en juin dernier par les jeunes sportifs issus du centre de formation avec plus de 95 % de réussite (12 baccalauréats dont 5 avec mention, 2 BEP et 6 CAP Métiers du Football).

Sur le plan sportif, il convient de noter que grâce à la qualité de son travail en matière de formation, les équipes jeunes du FC Metz obtiennent chaque saison d'excellents résultats ; à titre d'exemple, l'équipe U15 qui est actuellement leader du Championnat Interrégional d'Alsace-Lorraine, vient de se qualifier pour les Championnats de France UNSS en remportant haut la main la finale académique, sous la bannière du Collège Arsenal de Metz.

L'Association consacre également beaucoup d'énergie à développer le travail partenarial engagé au niveau local, avec la création du Club FC Metz-Moselle qui regroupe les 7 principaux clubs formateurs mosellans ainsi qu'au niveau international. Par ailleurs, le Centre de Formation messin accueille en permanence des joueurs aux cultures très variées, provenant de Chine et plus précisément de la province de Chengdu, de Dakar au Sénégal, du Centre National de Haute Performance du Québec (avec SYLLA Abdoulaye, premier joueur messin en provenance du Québec), et plus récemment d'Inde avec l'accueil de 8 joueurs de New Dehli en stage découverte à Metz sur une durée d'un mois. Ce brassage très enrichissant va permettre aux éducateurs de transmettre leur expérience, tout en perfectionnant leurs connaissances en matière de formation.

Enfin, l'Association FC Metz représente un acteur essentiel de l'animation sportive de la cité, notamment grâce à son implication dans l'organisation d'évènements sportifs d'ampleur comme le 1er tournoi international de football, dénommé « la Graoully-Cup » ; celui-ci est prévu les 18 et 19 mai 2013 à Metz. A cette occasion, 64 équipes de la catégorie U12 vont se rencontrer et de nombreuses animations seront également prévues tout au long de ce festival. Tous les clubs de football amateurs messins ont été associés à l'organisation de ce tournoi, qui se déroulera pour sa première phase sur l'ensemble des terrains locaux. Cet événement concrétisera ainsi le travail entrepris par l'Association FC Metz avec l'ensemble des clubs amateurs tout au long de l'année.

L'association peut par ailleurs compter sur le soutien de la Ville de Metz qui grâce à ses investissements a contribué à maintenir un ensemble d'infrastructures modernes pour permettre une évolution optimale des joueurs (mise aux normes du terrain du stade Dezavelle, réfection du terrain synthétique de la Plaine).

Ce soutien se traduit également par une participation financière de la ville au fonctionnement du centre de formation. Aussi, pour répondre à la demande formulée, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder à l'Association Football Club de Metz une subvention d'un montant de 900 000 €au titre de la saison 2013/2014.

Comme pour les saisons précédentes, cette subvention permettra de financer le fonctionnement :

- du Centre de Formation et notamment les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration des joueurs accueillis, à l'encadrement sportif ainsi qu'au suivi individualisé médical, scolaire et sportif des jeunes,

- du Centre de Préformation ainsi que les dépenses relatives au développement de la politique régionale qui se traduit par la collaboration et le soutien apportés aux sections sportives de l'agglomération messine,

- de l'Ecole de Football (accueil, encadrement, transport...).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU le projet présenté et porté par l'Association Football Club de Metz pour la saison sportive 2013-2014,

CONSIDERANT que le projet présenté s'inscrit dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 900 000 € au titre de la participation financière de la Ville pour la saison sportive 2013-2014. Cette aide sera mandatée en deux temps, avec un premier versement de 200 000 € puis un solde de 700 000 € attribué courant septembre 2013.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la lettre de notification et la convention, à intervenir entre la Ville de Metz et l'Association Football Club de Metz pour définir les modalités de versement de cette subvention.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives

Commissions : Sports et Finances

Référence nomenclature « ACTES » : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34

Absents : 21

Dont excusés : 11

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE